

Articles

## Faire connaître la démographie dans les médias : l'exemple de la question linguistique

### Making Demographic Research Better Known in the Medias: The Language Issue as an Example

Michel Paillé

Volume 45, numéro 1, printemps 2016

La démographie au service de la société : un hommage à Jacques Henripin (1929-2013) (*suite*)

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1037273ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1037273ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association des démographes du Québec

ISSN

1705-1495 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Paillé, M. (2016). Faire connaître la démographie dans les médias : l'exemple de la question linguistique. *Cahiers québécois de démographie*, 45(1), 51–69. <https://doi.org/10.7202/1037273ar>

Résumé de l'article

Cet article reprend sept textes parus dans des quotidiens du Québec traitant de trois domaines largement étudiés par Jacques Henripin : la politique linguistique, la fécondité et l'immigration. L'auteur montre d'abord que la majorité francophone du Québec se diversifie davantage, puis, en comparant avec l'anglais en Ontario, il montre les effets positifs de la politique linguistique sur la langue parlée à la maison et critique l'exploitation induite de l'« indice de vitalité linguistique ». Bien que de plus en plus d'enfants naissent dans des foyers où la mère a fait du français sa langue d'adoption, la pérennité de la majorité francophone n'est pas assurée du fait d'une fécondité toujours trop faible. L'auteur fait également état du trop grand optimisme de certains médias dans leur analyse des projections démographiques. Enfin, cet article rappelle que l'enseignement du français aux immigrants d'âge adulte laisse encore à désirer et montre l'effet domino de l'immigration internationale sur l'étalement de la population francophone en périphérie de Montréal.

## **Faire connaître la démographie dans les médias : l'exemple de la question linguistique**

MICHEL PAILLÉ\*

### **RÉSUMÉ**

Cet article reprend sept textes parus dans des quotidiens du Québec traitant de trois domaines largement étudiés par Jacques Henripin : la politique linguistique, la fécondité et l'immigration. L'auteur montre d'abord que la majorité francophone du Québec se diversifie davantage, puis, en comparant avec l'anglais en Ontario, il montre les effets positifs de la politique linguistique sur la langue parlée à la maison et critique l'exploitation induite de l'« indice de vitalité linguistique ». Bien que de plus en plus d'enfants naissent dans des foyers où la mère a fait du français sa langue d'adoption, la pérennité de la majorité francophone n'est pas assurée du fait d'une fécondité toujours trop faible. L'auteur fait également état du trop grand optimisme de certains médias dans leur analyse des projections démographiques. Enfin, cet article rappelle que l'enseignement du français aux immigrants d'âge adulte laisse encore à désirer et montre l'effet domino de l'immigration internationale sur l'étalement de la population francophone en périphérie de Montréal.

### **ABSTRACT**

#### **Making Demographic Research Better Known in the Medias: The Language Issue as an Example**

This article is based on articles previously published in Quebec's dailies. It deals with three domains studied and popularized by Jacques Henripin: Quebec's language policy, fertility and international migrations. The author shows that the French-speaking majority of Quebec is more and more diversified. He also shows the positive effect of the language policy on the use of French at home, compared to English in Ontario, and criticizes the undue importance given to the "Linguistic Vitality Index". Although more and more children are born in families where mothers have made French their most spoken language at home, the fertility level of the French-speaking majority is still too low to ensure its sustainability. The author also highlights the over-optimism of some parts of the media in their analysis of the Quebec's demographic projections. Finally, the article reminds us that the commitment to teach French to all adult immigrants is still far from being fulfilled, and demonstrates the chain-reaction effect of international immigration on the francophone population of Montreal.

---

\* Blogueur au *Huffington Post Québec* depuis 2012. Ancien agent de recherche dans deux organismes de la loi 101 (1980-2004).

## INTRODUCTION

Par son titre — « La démographie au service de la société » —, ce numéro des *Cahiers québécois de démographie* en hommage à Jacques Henripin nous interpelle d'emblée. Outre la fécondité et l'immigration, c'est surtout la question linguistique qui a été, malgré des divergences de point de vue, le domaine commun entre Jacques Henripin et nous. Peu après son décès, nous avons aussitôt reconnu notre dette envers lui sur ces questions (Paillé, 2013a).

Par-delà ces domaines de la démographie, c'est la mise des connaissances « à la disposition des citoyens par l'entremise des médias » chez Henripin qui nous incite à participer. Construit à partir de sept interventions publiques que nous avons faites dans quelques quotidiens du Québec au cours des 20 dernières années, notre propos a pour fil conducteur la question linguistique.

Les sept textes choisis ne sont pas simplement réédités<sup>1</sup>; conformément aux règles des *Cahiers québécois de démographie*, les informations rapportées et commentées s'appuient sur des sources qui n'apparaissent pas dans les articles originaux. Certaines informations chiffrées ont été mises à jour partout où cela était possible et, afin d'éviter la redondance, quelques éléments ont été retranchés. De plus, un ton plus neutre a remplacé le caractère polémique de certains passages. Enfin, bien que ces textes soient amalgamés pour former un tout cohérent, il ne faut pas voir dans la présente synthèse un bilan complet de la situation du français au Québec.

Dans la première partie (DÉMOLINGUISTIQUE), le premier texte choisi montre que la population francophone déjà hétérogène se diversifie davantage (*Des francophones aux origines diversifiées*). En comparaison avec l'Ontario, nous mesurons ensuite le chemin parcouru depuis les années 1970 (*Le français au Québec, tel l'anglais en Ontario*). Enfin, nous ramenons à sa juste mesure un indice rudimentaire pour évaluer la vitalité des langues (*La deuxième loi de Newton en démolinguistique !*).

Dans la deuxième partie (FÉCONDITÉ), nous montrons que l'adoption accrue du français par des personnes de langues tierces demeure insuffisante dans un contexte de faible fécondité (*Par-delà les substitutions linguistiques : la fécondité*). Malgré une augmentation soutenue de la fécondité entre 2000 et 2008 inclusivement, le constat précédent est ensuite confirmé (*L'enthousiasme de la décennie 2000*).

Dans la troisième partie (Immigration internationale), nous proposons d'abord la création d'un organisme dont l'unique mandat consisterait à enseigner le français plus rapidement aux immigrants adultes (*Apprendre le français « dès l'arrivée » !*). Enfin, nous nous penchons sur un effet particulier de la concentration des immigrants à Montréal : l'accentuation de l'étalement des francophones dans les banlieues périphériques (*Dispersion des francophones à Montréal*).

## DÉMOLINGUISTIQUE

Depuis la Révolution tranquille des années 1960, la question linguistique a pris une large place dans le domaine public, au point de susciter périodiquement de vifs débats (Corbeil, 2007). Lors

1. Nous remercions les trois évaluateurs de la première version qui ont formulé à cet égard de judicieuses recommandations.

de l'examen de projets de loi en la matière, des démographes, dont Jacques Henripin, ont grandement participé aux évaluations de toutes sortes. Ce fut plus particulièrement le cas en 1977 au moment de l'analyse du projet de loi 101 qui a conduit à l'adoption de la Charte de la langue française (Association des démographes du Québec, 1977). Les trois textes réunis dans cette partie montrent qu'il faut encore retourner aux origines de cette loi pour en rappeler les objectifs à court ou à moyen terme et pour en mesurer adéquatement les effets.

### **Des francophones aux origines diversifiées<sup>2</sup>**

La déclaration de M. Jacques Parizeau au soir du référendum d'octobre 1995 attribuant la défaite du OUI à « l'argent puis des votes ethniques »<sup>3</sup> a suscité de nombreuses réactions. Que l'écrivain Marco Micone (1995) y ait vu le résultat d'un multiculturalisme « qui valorise l'ethnicité et les différences [avec leurs] ghettos d'emploi pour les immigrants », nous en convenons, mais que du même souffle il affirme qu'il y ait là « la forme exacerbée d'un ethnicisme que continuent à exprimer des démographes », ça ne passe pas.

Manifestement, l'auteur ignore la nature du travail des démographes, notamment ceux qui œuvrent dans le champ de la démolinguistique. A-t-il seulement une idée de ce qu'ils font vraiment lorsqu'ils projettent la population québécoise selon les groupes linguistiques ? Dans ce type d'études, les individus sont distingués selon la langue maternelle et la langue parlée le plus souvent au foyer<sup>4</sup>. Au recensement de 1991, on a dénombré au Québec 5,6 millions de personnes qui s'exprimaient en français à la maison, soit 83 % de la population (Paillé, 2008) ; 20 ans plus tard, la majorité francophone atteignait 6,3 millions, représentant 81,2 % de l'effectif total des habitants du Québec (Statistique Canada, 2015). Dans le but d'entrevoir l'avenir démographique des francophones du Québec, les démographes partent de ce nombre et non pas d'un chiffre inférieur « épuré » qui ne cernerait que ceux qui sont soi-disant « de souche ».

Les données du recensement de 1991 n'ont pas été « purifiées » afin de rejeter près de 700 000 francophones sous prétexte qu'ils ne seraient pas natifs du Canada, d'origine ethnique française et de langue maternelle française<sup>5</sup>. Les 165 000 francophones immigrés ne sont pas écartés du fait de leur provenance étrangère, pas plus d'ailleurs que les 82 000 nés au Canada, mais de langue maternelle anglaise, italienne, créole ou autre. Enfin, ne sont pas ignorés non plus, les 440 000 francophones dont l'origine ethnique n'est pas française ; ceux-ci peuvent être d'ascendance britannique, italienne, amérindienne, vietnamienne, etc. (Paillé, 1998a). Nous n'avons donc que faire d'une population francophone réduite à 4,9 millions de personnes en 1991 (72 %

2. Article paru sous le titre « Pour en finir avec “les pure laine”. », *Le Devoir*, 5 janvier 1996 (Paillé, 1996). Deux invitations ont suivi cette parution ; les deux ont conduit à des textes plus approfondis (Paillé, 1998a, 1998b).

3. Mots tels que prononcés. D'autres transcriptions, erronées, ont aussi été rapportées.

4. La langue parlée est apparue au recensement de 1971.

5. Notre compilation comprenait quatre dimensions : langue maternelle, langue parlée à la maison, lieu de naissance et origine ethnique. Les données portant sur la religion et sur les minorités visibles n'ont pas été retenues.

de la population<sup>6</sup>) que d'aucuns qualifieraient de « pure laine ». Plutôt que de projeter une population francophone imperméable aux immigrants et leurs descendants, nous travaillons, au contraire, à l'élaboration des scénarios où les différents groupes linguistiques s'entremêlent. Car, outre les quatre facteurs démographiques à l'œuvre (fécondité, mortalité, immigration et émigration), d'autres comportements déterminent l'évolution des groupes linguistiques. Les unions entre personnes de langues différentes, notamment, conduisent à une interpénétration de différentes communautés linguistiques<sup>7</sup>.

Pourtant, M. Micone rappelle fort à propos que quatre écoliers de langues tierces sur cinq font leurs études en français. Il en conclut que « les francophones des prochaines générations s'appelleront Gutierrez, Nguyen et Adamopoulos ». Cette diversification du groupe francophone est déjà en cours depuis longtemps (Paillé, 1985) et les démographes sont bien placés pour montrer que tout évolue vers une plus grande diversité (Bouchard-Coulombe, 2011). Cependant, les substitutions linguistiques se produisent lentement et comptent encore trop peu dans l'ensemble des facteurs démographiques à l'œuvre depuis l'introduction des lois sur la langue au cours des années 1970. Les facteurs les plus puissants et rapides à produire leurs effets sont la fécondité et l'immigration internationale (Termote et Gauvreau, 1994; Termote, 2011). Dans le cas particulier de l'île de Montréal, l'étalement des francophones à Laval ou en Montérégie y joue un rôle très important (Paillé, 2011a).

M. Micone invite les démographes à « se demander si les francophones ne quittent pas Montréal pour se retrouver entre eux dans les banlieues ». Nous lui répondons — en utilisant son propre procédé qu'il appelle la « similitude des propos » — qu'il faudrait se demander pourquoi la population non francophone de l'île de Montréal ne s'étale pas comme la majorité. Puisque l'étalement urbain est un phénomène très répandu dans le monde et non une particularité propre à Montréal, on peut penser que les allophones montréalais montrent bien leur faible intégration à la majorité en restant entre eux dans l'île et dans ses environs immédiats. Cependant, il faut noter qu'au cours de la décennie 1980, les personnes de langues maternelles tierces qui ont fait du français leur langue d'usage au foyer, témoignant ainsi d'une plus profonde intégration, ont eu une plus forte propension à suivre les francophones vers les banlieues que les autres (Paillé, 1999).

À l'instar de nombreuses personnes, M. Micone a sans doute mis trop d'espoir dans la Charte de la langue française — ou loi 101 — (LRQ, 1977). Jamais cette charte, simple loi n'ayant jamais couvert tout le domaine de l'aménagement linguistique<sup>8</sup>, ne permettra de faire l'économie de politiques articulées touchant la dynamique de la population. Par conséquent, lorsque les perspectives démologiques indiquent un recul de la proportion des francophones de toutes origines dans l'île de Montréal, voire dans la région métropolitaine, elles reflètent davantage les tendances démo-

6. Cette proportion serait moindre si les personnes recensées avaient une connaissance plus approfondie de leur généalogie.

7. Les données de ce paragraphe et du précédent ne peuvent pas être mises à jour, car la suggestion d'une « origine ethnique canadienne » à partir du recensement de 1996 a vidé cette variable de toute signification selon Jacques Henripin (*Le Devoir*, 2003).

8. C'est le cas de la francisation des immigrants adultes dont il sera question à la section *Apprendre le français « dès l'arrivée »*!

graphiques que les effets de la politique linguistique. Ceux qui sont déçus des résultats des projections en démoulinguistique devraient s'interroger sur les mesures qu'il faudrait prendre pour contrer la régression des francophones à Montréal (Paillé, 1989 ; Termote, 2011). Comment peut-on croire que le français pourra davantage accroître sa présence comme « langue normale et habituelle du travail, des communications, du commerce et des affaires » — comme l'affirme le préambule de la loi 101 (LRQ, 1977) — si la majorité des foyers francophones s'effrite dans la métropole, et ce, malgré l'apport des substitutions linguistiques qui sont pourtant en hausse (Paillé, 2011a ; Termote, 2011) ?

Nous reviendrons plus loin sur la question de l'étalement de la population montréalaise dans les banlieues (*Dispersion des francophones à Montréal*).

### **Le français au Québec, tel l'anglais en Ontario<sup>9</sup>**

L'ajout d'une question sur la langue parlée à la maison au recensement de 1971 a fait le bonheur des chercheurs intéressés par l'enjeu linguistique, mais l'inconfort de certains devant des études basées sur cette variable en a conduit quelques-uns à y voir une intrusion dans la vie privée. Nous avons eu quelques occasions d'intervenir pour informer le public des intentions du législateur, lequel avait choisi pour modèle l'usage de l'anglais dans les foyers en Ontario.

Il va de soi que tout bilan portant sur les effets de la Charte de la langue française doit d'abord avoir pour sujet les domaines visés nommément par le législateur. Ainsi, les langues d'enseignement, du travail et des services, entre autres, ont fait l'objet d'études et d'enquêtes. Faut-il pour cela déconsidérer les données portant sur la langue parlée à la maison sous prétexte que ce serait une démarche de « non-respect du droit à la vie privée » (Helly, 2002) ? Y aurait-il deux poids et deux mesures lorsqu'on se formalise du fait qu'il y a désormais progrès de l'usage de la langue française à domicile, notamment chez les personnes allophones ? Peut-on croire que les langues tierces se transmettront indéfiniment d'une génération à la suivante, sans que le français parvienne à pénétrer dans leurs familles<sup>10</sup> ?

À l'époque du laisser-faire en matière linguistique, on observait une forte préférence pour l'anglais comme langue d'usage à la maison par des personnes allophones (Castonguay, 1976). Plus particulièrement, le choix de l'école anglaise par quatre élèves allophones sur cinq (Duchesne, 1974) conduisait tout naturellement à l'adoption de l'anglais comme langue d'usage au foyer. Cette langue était ainsi transmise aux enfants d'abord, puis aux générations suivantes par la suite. Or, à cette époque, nul n'avait l'idée d'une intrusion des chercheurs dans la vie privée des Québécois.

Pas plus d'ailleurs à propos des francophones des autres provinces canadiennes qui font état de leur importante « assimilation » (Commission nationale d'étude sur l'assimilation, 1992). Lors

9. Article paru sous le titre « Langue, vie publique et vie privée », *Le Devoir*, 3 décembre 2004 (Paillé, 2004). Nous avons déjà abordé cette question auparavant (Paillé, 2003b) et nous y sommes revenus quelques fois, notamment dans la série « Le Devoir de philo » (Paillé, 2007).

10. Par des moyens d'ordre public, l'État cherche parfois à influencer indirectement le comportement des personnes. C'est le cas de la question linguistique comme de la législation sur le tabac par exemple (Paillé, 2003a : 189-190).

de l'étude de la loi 101, le ministre responsable, Camille Laurin, notait justement que « près de la moitié des effectifs d'origine française répandue au Canada, hors Québec, a dû abandonner sa langue » et il en attribuait la cause à « la pression du milieu » (Laurin, 1977 : 133). Ainsi, la langue dominante dans le domaine public trouvait tout naturellement son chemin jusque dans la vie privée.

Le modèle présenté par M. Laurin en 1977 était l'Ontario : il s'agissait de donner à la langue officielle du Québec une force d'attraction égale à celle de l'anglais dans la province voisine, attrait qui s'exprimait d'abord par la connaissance du français chez les non-francophones et ensuite par son adoption comme langue parlée au foyer par les allophones (Laurin, 1977). Rappelons que l'anglais en Ontario surclassait à cette époque le français au Québec, tant pour sa connaissance que pour son usage à la maison (Duchesne, 1980).

À partir des données du recensement de 1996, une mise à jour de ce type de comparaison entre le Québec et l'Ontario concluait que « le Québec [avait] comblé environ le cinquième de l'écart qui le séparait de l'Ontario » (Paillé, 2003a : 141). Cette tendance à la hausse s'est poursuivie, car d'après le recensement de 2001, le Québec avait alors comblé 31 % de l'écart le séparant de l'Ontario (Paillé, 2010). Une nouvelle mise à jour pour le présent article, basée sur les données les plus récentes (Statistique Canada, 2011), montre que l'objectif en 1977 atteignait 39 % au début de la décennie en cours. Ainsi, au fur et à mesure que progresse le français dans le domaine public québécois, il devient naturellement de plus en plus parlé dans la vie privée par des personnes dont la langue maternelle n'est pas le français.

### **La deuxième loi de Newton en démoulinguistique!<sup>11</sup>**

À l'opposé de ceux qui récusent l'importance des études portant sur les langues parlées au foyer, d'autres accentuent la vitalité de l'anglais en exploitant indûment un instrument de mesure rudimentaire, comme ce fut le cas le 14 mars 2013 devant une commission parlementaire (Québec, 2013)<sup>12</sup>. L'instrument en question est appelé « indice de vitalité linguistique » (IVL)<sup>13</sup>. Bien qu'au moins une demi-douzaine de démographes aient depuis longtemps fait des mises en garde sur cet indice, des interprétations abusives sont réapparues (Paquin, 2011 ; Castonguay, 2012).

On obtient l'IVL en divisant tout simplement le nombre de personnes qui parlent une langue par celui de langue maternelle correspondante. Un résultat plus petit que l'unité indique une régression du groupe, comme c'est le cas chez les francophones hors Québec. Dans le cas contraire, il y a progression du nombre de locuteurs par rapport aux effectifs de langue maternelle.

Il y a plus de 40 ans, les démographes Charbonneau et Maheu (1973) ont décrit les facteurs qui agissent, avec plus ou moins d'intensité, sur le résultat de l'IVL. En plus des substitutions linguistiques, il faut compter la fécondité, la mortalité et les migrations, dont les effets sur les groupes

11. Article paru sous le titre « Question d'éthique : peut-on soutenir la cause du français au mépris de la science ? », *Huffington Post Québec*, 23 mai 2013 (Paillé, 2013b).

12. Faute de consensus, le gouvernement québécois, alors minoritaire, a retiré ce projet de loi touchant la question linguistique.

13. Le terme « indice » est utilisé ici dans un sens très large ; il n'a pas la signification des indices classiques, tel l'indice synthétique de fécondité.

linguistiques ne sont pas uniformes. Dans le cas des villes et des arrondissements, l'IVL est influencé par les migrations interrégionales, voire par les déménagements au sein d'une même ville. L'IVL est donc un indice brut qui mesure les effets nets d'un ensemble de facteurs ayant opéré sur une période plus ou moins longue selon l'âge des personnes recensées. D'une part, la langue parlée le plus souvent à la maison est contemporaine au recensement d'où l'information est tirée ; d'autre part, la langue maternelle renvoie à la petite enfance des répondants. Interpréter cet indice comme si les substitutions linguistiques étaient seuls en cause, est réducteur. Selon Marc Termote (2011 : 40), les IVL « ne permettent donc en aucune manière de connaître la force d'attraction d'une langue sur les autres ».

Les analystes qui ne voient que les effets des substitutions de langues dans l'IVL, transposent la deuxième loi de Newton dans le domaine linguistique (Paillé, 2012a). Ainsi, chaque groupe ne subirait l'attraction des autres qu'en fonction, d'une part, de leur proximité (allant jusqu'aux arrondissements municipaux pour Gérald Paquin) et, d'autre part, du nombre d'individus dont c'est la langue maternelle. Ils postulent donc que les personnes de langue maternelle française — et seulement celles-ci — sont ambassadrices du français, tandis que celles de langue maternelle anglaise seraient les seules à faire la promotion de l'anglais. Leur postulat implicite est manifestement faux. D'abord, les allophones sont totalement ignorés : peu importe la langue de leur vie publique, les IVL du français et de l'anglais ne sont nullement modifiés. Ensuite, il y a gros à parier que le nombre de francophones qui s'expriment en anglais dans l'espace public québécois dépasse celui des anglophones qui parlent le français.

Par ailleurs, entre 1971 et 2006, un écart de plus en plus grand sépare l'IVL du français de celui de l'anglais (0,123 point en 1971, 0,268 point en 2006). Or, cet avantage tourne en faveur de l'anglais. Cet écart entre les deux séries d'indices contredit la progression graduelle du français dans les substitutions linguistiques des allophones depuis trois décennies (Paillé, 2011a) et contredit également les conclusions que Marc Termote a tirées de ses projections démolinguistiques. En effet, il en a déduit le peu d'importance des substitutions linguistiques dans l'ensemble des facteurs en cause : « le gain annuel que le groupe français peut espérer réaliser grâce à la mobilité linguistique des immigrants de langue maternelle tierce représente vraiment peu de chose au regard des pertes dues au déficit des naissances chez les francophones et au regard de l'arrivée annuelle de quelque 30 000 immigrants non francophones » (Termote, 2011 : 46) ; nous reviendrons sur cet aspect à la section suivante.

En comparant le Québec à d'autres provinces, et en opposant Montréal à d'autres villes canadiennes, nous avons souligné l'in vraisemblance des résultats : « [en 2006] l'indice de vitalité de l'anglais dans le reste du Canada (1,149) est nettement inférieur à celui du Québec (1,296), et plus particulièrement dans les quatre provinces de l'Atlantique (1,04). De plus, c'est à Montréal que l'on trouve l'indice de vitalité de l'anglais le plus élevé avec 1,486, devançant Toronto (1,307) » (Paillé, 2011b : 39-40). Qui oserait dire que l'anglais se porte mieux au Québec que dans le reste du Canada ? Qui pourrait croire que l'anglais se porte à merveille à Montréal comparativement à d'autres grandes villes canadiennes dont Toronto ?

Il est réducteur de prétendre que « la position du français vis-à-vis de l'anglais en matière d'assimilation varie directement avec le rapport numérique entre la population de langue française et celle de langue anglaise » (Castonguay, 2008 : 77). Au contraire, il faut impérativement admettre



que la force d'attraction du français est nettement inférieure à l'importance relative des personnes de langue maternelle française, alors que celle de l'anglais dépasse largement le poids démographique des personnes de langue maternelle anglaise (Paillé, 2012a). Bref, l'Indice de vitalité linguistique est rudimentaire ; il ne permet pas de distinguer le rôle d'un facteur particulier parmi tous ceux qui déterminent sa valeur à un moment quelconque pour un territoire donné.

## FÉCONDITÉ

Les deux textes suivants concernent l'importance de la fécondité dans l'évolution relative des groupes linguistiques. Le premier montre que les progrès de l'attraction du français sur les langues tierces n'assurent pas encore la pérennité du groupe francophone majoritaire et que la raison se trouve dans la faiblesse de la fécondité au Québec. Le second texte illustre l'insuffisance, à terme, d'une hausse soutenue de la fécondité observée entre 2000 et 2008. Tirant profit de différents exercices de projections de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ), nous montrons qu'il faut se méfier d'une analyse ne considérant que les résultats d'un seul scénario, en l'occurrence, celui de référence.

### Par-delà les substitutions linguistiques: la fécondité<sup>14</sup>

Sociologue, jadis professeur à l'Université du Québec à Montréal, Calvin Veltman a montré, à sa façon, la progression du français dans les substitutions linguistiques selon le recensement de 2006. Reprenant la même manière de procéder, nous avons été en mesure de relativiser les progrès du français dans le contexte d'une fécondité trop faible.

Se penchant sur les choix linguistiques des personnes de langues maternelles tierces recensées au Québec en 2006, Veltman a tiré profit des « réponses multiples »<sup>15</sup> à la question portant sur la langue parlée le plus souvent à la maison (Veltman, 2008). En effet, au lieu de les répartir également parmi les « réponses uniques », il les a considérées comme annonciatrices d'une francisation ou d'une anglicisation en cours. Par exemple, il a additionné toutes les personnes dont les langues parlées sont le français et une langue tierce, à celles ne parlant que le français. Examinons et prolongeons cette façon de faire, d'abord d'après les recensements et ensuite avec les données du fichier des naissances du Québec.

#### *D'après les recensements*

Veltman observe que le français l'emporte sur l'anglais dans un rapport de 2 contre 1 pour les allophones qui, outre leur langue maternelle, parlent aussi le français ou l'anglais chez eux. Ainsi, d'après le recensement de 2006 (Statistique Canada, 2006), 47 600 allophones pourraient un jour s'ajouter aux francophones, tandis que seulement 24 300 joindraient la minorité anglophone. Au total, il obtient des proportions de 52,1 % en ce qui concerne le français contre 43,9 % du côté de

14. Article paru sous le titre « Un progrès continu », *La Presse*, 29 février 2008 (Paillé, 2008a).

15. Ces cas marginaux sont les suivants : français-anglais, français-autre, anglais-autre, et français-anglais-autre.

l'anglais<sup>16</sup>. Il y a là, nous dit Veltman, « un écart de 8,2 points en faveur du français », comparative-ment à 3,1 points seulement chez les allophones qui ont fait un choix définitif.

En appliquant la méthode de Veltman aux recensements antérieurs, nous avons pu constater qu'il y a eu progrès continu de ce type d'attraction à l'avantage du français<sup>17</sup>. En effet, le recensement de 1981 donnait des proportions de 30,3 % en faveur du français contre 62,4 % pour l'anglais, soit 32,1 points de plus pour l'anglais (Paillé, 2008c). Dix ans plus tard, l'écart était coupé de près de la moitié (17,6 points) tandis qu'en 2001, il était réduit à 0,6 point seulement (Ibid.). Aux recensements de 2006 (Statistique Canada, 2006) et de 2011 (Statistique Canada, 2011), la tendance s'est prolongée, et ce, nettement à l'avantage du français. En effet, les proportions favorables au français ont atteint 52,1 % en 2006 et 53,0 % en 2011. Dans le cas de l'anglais, il y a eu recul, d'abord à 43,9 % en 2006, puis à 40,4 % en 2011. L'avantage du français était donc de 8,2 points au milieu des années 2000, pour atteindre 12,6 points au dernier recensement canadien.

Inspirés par l'idée de Veltman, nous l'avons aussi appliquée aux francophones et aux anglophones. Au recensement de 2006, environ 54 700 anglophones faisaient usage du français au foyer tandis que près de 9 800 autres pourraient un jour en faire autant alors que chez les francophones vis-à-vis de l'anglais ces effectifs sont de 62 800 et 21 900 respectivement. Au recensement de 2011, tous ces nombres étaient augmentés : à 58 300 et 12 700 pour le français chez les anglophones et à 66 500 et 29 500 relativement à l'usage de l'anglais par des personnes de langue maternelle française<sup>18</sup>. Cet examen exhaustif montre une progression du français ; de 1981 à 2001, les écarts en faveur de l'anglais ont diminué régulièrement. En effet, alors qu'en 1981 l'avantage de l'anglais était de 17,7 points (53,5 % vers l'anglais contre 35,8 % vers le français), il glissait à 11,1 points en 1991 (51,9 % contre 40,8 %) pour disparaître presque totalement en 2001 (46,8 % contre 45,7 % ne donne que 1,1 point d'écart). En 2006, pour la première fois, les substitutions favorables au français atteignant 49,1 % dépassaient celles orientées vers l'anglais (44,6 %) de 4,5 points. Enfin, le recensement de 2011 a confirmé l'avantage du français avec une attraction qui s'est maintenue à 49,2 %, alors que celle de l'anglais a reculé à 40,9 %, pour un écart de 8,3 points en faveur du français.

Bref, en généralisant l'idée de Veltman, nous observons un progrès continu de l'usage du français pour l'ensemble de la population sur une période de 30 ans.

### *D'après le fichier des naissances*

Cette façon d'analyser les données linguistiques issues des recensements peut également s'appliquer à celles colligées au jour le jour dans le fichier des naissances qui ont lieu au Québec. Nous pouvons l'illustrer sommairement en comparant les années 2001, 2006 et 2011.

16. La somme des ces deux proportions ne donne que 96 %. Les 4,0 % manquant viennent des 17 835 personnes de langue tierce qui ont déclaré parler à la fois le français et l'anglais. En vertu du postulat initial de Veltman, on ne peut les classer.

17. Rappelons que les données de ces divers recensements ne sont pas strictement comparables. Toutefois, la tendance observée est si importante qu'elle ne saurait être contestée.

18. Au recensement de 2011, les questions linguistiques ont été posées dans le questionnaire court. Les résultats ne sont donc pas strictement comparables à ceux des recensements antérieurs.

En 2001, parmi les femmes de langues maternelles tierces qui ont eu un enfant, le partage des choix linguistiques s'est fait à 44,2 % vers le français contre 48,8 % en faveur de l'anglais, pour un déficit du français de 4,6 points. Par contre, en 2006, les proportions équivalentes chez les parturientes allophones de l'année ont tourné à l'avantage du français par 7 points, soit 49,5 % pour le français contre 42,5 % pour l'anglais (ISQ, 2007). C'est donc entre 2001 et 2006 que les comportements linguistiques au foyer ont changé en faveur du français, du moins chez les femmes qui ont donné naissance à des enfants au cours de ce lustre. Ce renversement s'est maintenu, voire renforcé, puisque les données pour l'année 2011 présentent des proportions de 55,4 % en faveur du français contre 37,6 % pour l'anglais (ISQ, 2015d). Ainsi, l'avantage du français atteint alors 17,7 points.

La pérennité démographique des francophones est-elle pour autant assurée ? Non, car l'apport des mères allophones francisées en 2001, ou en voie de le devenir, a ajouté moins de 2 100 naissances au groupe des locuteurs du français alors qu'il en aurait fallu près de 4 100 pour allouer à la majorité francophone une part égale à son poids dans l'ensemble de la population (83 %). Cinq ans plus tard, bien que la contribution des mères allophones francisées ajoutait près de 2 800 bébés, il en manquait toujours un peu plus de 3 000. En 2011, les mères allophones francisées ont ajouté 4 100 nouveau-nés à la majorité. Là encore, il en aurait fallu 3 100 de plus pour assurer à la majorité francophone 83 % des naissances<sup>19</sup>. Ces résultats ne devraient pas étonner, car la politique d'immigration du Québec n'a jamais cherché à combler, à terme, une fécondité sous le seuil de remplacement des générations qui perdure depuis plus de quatre décennies<sup>20</sup>. Majorité oblige, si la croissance naturelle de l'ensemble de la population du Québec tombait à plat, il en serait nécessairement de même pour les francophones.

### L'enthousiasme de la décennie 2000<sup>21</sup>

L'adage veut qu'une hirondelle ne fasse pas le printemps, mais quand il s'agit de quelques cigognes supplémentaires dans le ciel du Québec, d'aucuns y ont vu les signes d'une pérennité démographique. Rappelons que l'indice synthétique de fécondité a graduellement augmenté entre 2000 et 2008, passant de 1,45 enfant à 1,73 enfant par femme (ISQ, 2015a). Bien que cette hausse de la fécondité québécoise dans la décennie 2000 ait été hautement bienvenue, la circonspection s'imposait quant à notre avenir. De fait, l'indice a fléchi par la suite, glissant jusqu'à 1,62 enfant en 2014 (ISQ, 2015a).

L'ISQ a fait paraître des projections démographiques en 2009 annonçant que la population du Québec « devrait atteindre 8 millions d'habitants en 2012 et s'établir à 9,2 millions en 2056 » et précisait ensuite que, si les tendances étaient maintenues, « le Québec ne connaîtrait pas de déclin de sa population [avant] 2056 » (ISQ, 2009). La Société Radio Canada (SRC) et la Presse cana-

19. Même en limitant la quote-part de la majorité francophone aux 81,2 % de la population recensée en 2011, il aurait tout de même manqué 1 500 bébés.

20. Jacques Henripin affirmait que « l'on ne se rend pas compte de l'ampleur » du recours à l'immigration pour combler une fécondité trop faible (Henripin, 2004 : 42).

21. Paru sous le titre « Les cigognes annoncent-elles la pérennité du Québec ? », *Le Devoir*, 21 juillet 2009 (Paillé, 2009).

dienne (PC) se sont réjouies de la nouvelle. « Pour la première fois depuis des décennies, ces projections ne concluent pas à un déclin à moyen terme de la population québécoise. » Selon ces médias, on assisterait à « un renversement » de la situation, car les projections précédentes (ISQ, 2003) faisaient état « d'un tel recul à compter de 2031 ».

L'enthousiasme de la SRC et de la PC vient du fait qu'elles n'ont comparé que les scénarios de référence provenant de deux exercices de projections de l'ISQ. En ignorant les autres scénarios, elles se sont privées d'une riche information encadrant l'univers du probable. Or, en tenir compte conduit à une compréhension bien différente des choses. Le scénario de référence de 2009 repose essentiellement sur une fécondité et une immigration internationale supérieures à la situation qui prévalait au début de la décennie. En comparaison à celui de 2003, la fécondité y est majorée de 10 %, tandis que l'immigration y est augmentée de 27 %. Comme le contexte a changé, il s'ensuit qu'il faut comparer le scénario de référence de 2009 au scénario fort de 2003. En effet, avec une fécondité fixée à 1,65 enfant par femme dès 2006 et une immigration internationale annuelle poussée à tout près de 50 000 personnes à partir de la même année, le scénario fort de 2003 convient mieux. Il prévoyait une population de 9,03 millions pour 2051, alors que la mise à jour de 2009 donne 9,17 millions de personnes en 2051. Ainsi, en 2003, on estimait qu'une hausse constante de la population du Québec jusqu'au milieu du présent siècle était possible à certaines conditions. Comme ces conditions se sont avérées peu après, il n'y a pas lieu de s'étonner que le nouveau scénario de référence de 2009 conduise à des résultats différents de son homologue de 2003.

Retenons de ces comparaisons que toute augmentation de la fécondité et de l'immigration internationale repousse à plus tard le moment où les effectifs de la population atteindront un maximum avant de régresser. Cependant, régression il y aura tôt ou tard ; voir dans ces augmentations un « renversement » relève de la pensée magique. En effet, plus de 40 années consécutives de faible fécondité ont si profondément déformé la pyramide des âges, que même une fécondité remontant jusqu'à 2,1 enfants serait insuffisante à court terme. La raison est simple : le nombre de femmes en âge d'avoir des enfants n'a plus la même importance du fait de la fécondité trop faible de leurs mères. Or, comme nous l'avons vu à la section précédente, l'apport positif et de plus en plus grand des mères allophones francisées ne suffit pas à donner à la majorité francophone sa quote-part dans la population. D'ailleurs, le scénario de référence des projections les plus récentes publiées par l'Institut de la statistique du Québec conduit toujours à un accroissement naturel négatif dans les années 2030 (ISQ, 2014).

## **IMMIGRATION INTERNATIONALE**

Si la scolarisation en français des enfants des immigrants est le joyau de la loi 101, l'enseignement du français aux immigrants adultes, qui sont quatre fois plus nombreux, n'a jamais reçu toute l'attention qu'on prétend lui donner et échappe d'ailleurs à la loi 101. Nous abordons cette question dans le premier texte de cette troisième partie. Dans le deuxième texte, nous présentons l'analyse du sociologue Raymond Breton en discutant de la très forte concentration des immigrants internationaux au cœur de la région métropolitaine de Montréal, en particulier dans l'île de Montréal, qui aurait un effet pervers : celui d'accentuer l'« étalement urbain » des francophones.

## Apprendre le français «dès l'arrivée»!<sup>22</sup>

En avril 2012, le journaliste Robert Dutrisac revenait sur un constat tant de fois souligné. Bien que la « *Loi sur le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles* »<sup>23</sup> précise toujours que « les personnes qui s'établissent au Québec acquièrent, dès leur arrivée [...], la connaissance de la langue française » (LRQ, 2005), force était d'admettre que « les nouveaux arrivants peuvent attendre jusqu'à trois mois et parfois davantage avant d'assister à leur premier cours » (Dutrisac, 2012). Ce journaliste du *Devoir* réagissait alors à une directive du ministère mettant fin à « l'accès continu aux cours de francisation ». Plus question désormais de prendre un train en marche une fois les leçons commencées.

Comme l'immigration se fait au jour le jour, nous avons déjà proposé l'implantation d'un programme de francisation des immigrants de manière continue (Paillé, 2008b). Au lieu de former des centaines de classes quatre fois par année seulement<sup>24</sup>, pourquoi ne pas le faire sur une base hebdomadaire ou bimensuelle ? Pourrait-on espérer que les nouveaux arrivants commencent à apprendre le français dans la semaine suivant leur arrivée, ou quinze jours plus tard tout au plus ? Il va sans dire qu'une telle proposition suppose une rotation des ressources humaines à longueur d'année, hormis quelques semaines au milieu de l'été et au début de l'hiver. Tous les mois, des professeurs commenceraient leur année d'enseignement avec de nouveaux groupes d'immigrants fraîchement arrivés, tandis que d'autres partiraient en vacances.

Afin de mettre en action de manière concrète cette proposition, nous suggérons de créer une agence dont la mission consisterait à rencontrer les immigrants adultes dès leur arrivée, à évaluer rapidement leur connaissance du français et à leur assigner un lieu d'apprentissage. Recevant un budget adéquat comprenant la part du gouvernement fédéral<sup>25</sup>, cette institution relevant du ministère de l'Enseignement supérieur aurait pour mandat de placer les immigrants dans les divers milieux de formation (universités, collèges, conseils scolaires, organismes communautaires, etc.) et pourrait avoir ses professeurs, ses locaux et ses équipements. Comme tout organisme public, cette agence devrait rendre compte annuellement de son travail dans un *rapport de gestion* et se présenter devant une commission parlementaire. Cette proposition n'a rien d'une mesure symbolique dans l'ensemble de la politique linguistique<sup>26</sup>. Au contraire, la tâche qui l'attendrait serait plutôt colossale à en juger par les données qui suivent.

22. Paru sous le titre « Immigration : Recherche francisation désespérément », *Le Devoir*, 25 avril 2012 (Paillé, 2012b). Cet article a fait l'objet d'une séquence dans le documentaire *La langue à terre* (Roy et Breton, 2013).

23. Au printemps 2014, ce ministère a été renommé par décret « Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion » (MIDI).

24. Les cours offerts à plein temps débutent en février, avril, août et novembre. À raison de 30 heures par semaines (dont 20 heures avec un professeur), ils durent 11 semaines (Québec, 2015a).

25. Durant les années 2005-2006 à 2009-2010, le gouvernement fédéral a versé plus d'un milliard de dollars au Québec « pour l'installation et la formation linguistique » des immigrants (Pantal, 2011 : 5).

26. En 2008, nous avons estimé qu'une telle agence serait plus imposante par son budget et ses effectifs en ressources humaines que l'ensemble des organismes de la loi 101 réunis (Paillé, 2008b). Il en serait encore ainsi en 2015.

Pour la période 2012-2015, le gouvernement du Québec compte accueillir, en moyenne, 50 000 immigrants par année (Québec, 2015b). Ayant déjà admis plus de 52 000 immigrants en moyenne au cours des trois premières années (ISQ, 2015b), l'objectif sera dépassé de 2 000 à 3 000 personnes. Les données statistiques du lustre 2010-2014 permettent de calculer que le Québec devrait accueillir chaque semaine près de 400 nouveaux arrivants de 18 ans ou plus qui ne connaissent pas le français, dont environ 155 qui peuvent parler l'anglais.

À raison de 18 à 20 immigrants par groupe selon la norme, nos obligations envers ceux qui ne parlent pas la langue officielle du Québec exigeraient la formation de 20 à 22 nouvelles classes de français par semaine, ou de 40 à 44 par quinzaine<sup>27</sup>.

Imposer aux immigrants plusieurs mois d'attente avant de leur trouver une place dans un cours de français va à l'encontre de l'objectif premier de la politique linguistique : faire du français la langue commune, la langue de convergence, la langue du vivre-ensemble. Les nombreux immigrants aptes à parler l'anglais comprennent vite qu'ils peuvent très bien faire leur vie dans cette langue qui domine en Amérique du Nord. De plus, plusieurs francophones « bilingues » suscitent eux-mêmes les occasions de s'exprimer en anglais (Corbeil, 2007 ; Dufour, 2008) et des emplois sont offerts aux immigrants qui peuvent parler l'anglais.

Bref, plutôt que de profiter, entre autres, des recommandations de Tania Longpré (2013) pour résoudre cette question une bonne fois pour toutes, le gouvernement du Québec dilue la portée de sa politique en n'ajustant pas les ressources nécessaires à la francisation d'un nombre plus important d'immigrants.

### **Dispersion des francophones à Montréal<sup>28</sup>**

L'élection d'un gouvernement minoritaire le 4 septembre 2012 a rapidement conduit les analystes à souper ses chances de faire adopter certains aspects de son programme. La question linguistique n'a pas fait exception, le nouveau gouvernement ayant eu l'intention de se pencher, entre autres, sur la langue de travail dans les petites entreprises et sur l'admissibilité dans les cégeps de langue anglaise. Par contre, certains commentateurs ont rapidement identifié un facteur démographique lourd de conséquences : l'étalement de la population montréalaise, surtout de langue française, dans la couronne métropolitaine.

Préoccupé par l'intégration des immigrants, le politologue Louis Balthazar (2012) notait que « [d]ans la mesure où les immigrants se retrouvent entre eux [...], il y a bien peu de chances qu'ils s'intègrent ». D'où la question suivante : « Comment voulez-vous que les immigrants s'intègrent à la majorité si cette majorité n'est plus visible autour d'eux » ? Rappelons d'ailleurs à ce propos que Marc V. Levine (1997 : 357), professeur d'histoire et d'études urbaines à l'Université du Wisconsin (Milwaukee), voyait justement dans « la tendance à la baisse du nombre de résidents de langue française [...] un signe avant-coureur de la “défrancisation” de l'île et de la région ». Allant au-delà des motifs invoqués pour expliquer l'étalement urbain (« la circulation, les ponts, les taxes, le prix

27. Abstraction faite de l'apprentissage à temps partiel, en milieu de travail, voire « en ligne ».

28. Paru sous le titre « L'effet domino de l'immigration à Montréal », *Le Devoir*, 9 octobre 2012 (Paillé, 2012c).

des maisons »), Normand Cusson (2012) rappelle les deux solitudes linguistiques qui « vivent en parallèle sans jamais se toucher ». Cusson voit dans ce phénomène une forme de démission collective : « les francophones abandonnent Montréal de guerre lasse, incapables qu'ils ont été d'y poser leur empreinte après un demi-siècle de Révolution tranquille » !

Or, contrer l'étalement de la population autour de Montréal ne se ferait sans doute pas facilement. Tâche d'autant plus herculéenne, qu'aux divers facteurs évoqués plus haut, s'ajoute ce que l'on pourrait appeler « l'effet domino » de l'immigration internationale. Cet effet a été décrit au début des années 1990 par le sociologue fransaskois Raymond Breton, professeur émérite de l'Université de Toronto. Alors qu'il était conférencier au Séminaire sur les Indicateurs d'intégration des Immigrants (Montréal, 28 février-3 mars 1994), nous l'avons entendu décrire la réaction de toutes populations d'accueil à l'arrivée de nouveaux venus. C'est en faisant un parallèle avec le monde des affaires qu'il a d'abord illustré son propos :

Si une entreprise [...] recrute plusieurs nouveaux membres, [...] il est fort possible que les nouveaux soient définis comme étrangers et même comme usurpateurs par les « anciens » qui en étaient venus à considérer l'entreprise [...] comme leur entreprise. [...] S'ils sont nombreux relativement aux anciens, leur seule présence risque de remettre en question la culture d'entreprise et la façon d'organiser le travail (Breton, 1994).

Fort de ces observations, M. Breton a poursuivi son parallèle à propos de l'immigration internationale. À une arrivée importante d'immigrants, la population d'accueil réagit en accentuant, entre autres, son étalement dans les banlieues. C'est le cas des francophones autour de Montréal :

[C]ette description s'applique aux relations entre immigrants et natifs dans un milieu social quelconque. Si les natifs se sentent menacés dans leurs habitudes, leurs façons d'utiliser les institutions et les espaces publics, d'éduquer leurs enfants, bref, s'ils se sentent « envahis », ils chercheront à laisser ce milieu : ils déménageront en banlieue, ils changeront de travail, ils placeront leurs enfants dans une école privée, etc.

D'aucuns suggèrent d'implanter une politique ayant pour but de contrer l'étalement de la population montréalaise vers ses périphéries. Or, bien que ce phénomène soit connu depuis des lustres, il n'y a jamais eu d'intention politique soutenue à cet égard<sup>29</sup>.

Quant à notre politique de régionalisation de l'immigration, ses résultats sont plutôt marginaux. En effet, Montréal demeure, et de loin, la destination privilégiée des nouveaux arrivants. Au cours de la période 1999-2000 à 2013-2014, plus de 71 % des immigrants — en moyenne 32 000 personnes par année — se sont établis sur l'île de Montréal (ISQ, 2015c), contre 22 500 naissances en moyenne<sup>30</sup>, toutes langues et origines confondues (Girard, 2014). Encore récemment, *Le Devoir* faisait état de la faible rétention des immigrants installés à Sherbrooke, soit de 23 % seulement (Deglise, 2015).

29. L'exception que nous connaissons est celle de M. Jean-François Lisée, ministre responsable de la région de Montréal (septembre 2012-avril 2014). Affirmant « que le maintien d'une majorité francophone à Montréal est une condition du succès du français », il n'a pas eu le temps d'agir (Haroun, 2013).

30. Moyenne calculée sur la décennie 2004-2013.

En somme, assurer la pérennité du fait français à Montréal ne doit pas se limiter à revoir la loi 101. Bien qu'un renforcement soit nécessaire, aucune loi linguistique, aussi parfaite et rigoureusement appliquée soit-elle, ne saurait remplacer une politique de population articulée. Dans le cas particulier de Montréal, la concentration des immigrants et l'étalement des francophones en banlieue constituent de très grands défis. Hélas, aucun gouvernement québécois des dernières décennies ne s'est donné tous les moyens nécessaires au succès de sa politique d'immigration<sup>31</sup>.

## CONCLUSION

Bien que cette contribution ne soit pas un bilan exhaustif de la situation du français au Québec, d'importants aspects s'y trouvent, permettant d'en faire la synthèse en conclusion.

La politique linguistique du Québec, en particulier sa Charte de la langue française adoptée en 1977, a connu des succès évidents tel qu'en témoigne l'adoption du français comme langue parlée au foyer par un nombre croissant de personnes de langues maternelles tierces. Eu égard à l'attraction de l'anglais en Ontario qui a servi de modèle dès 1977, nous avons pu établir que le Québec avait comblé 20 % de son objectif en 1996, en hausse à 31 % en 2001 et à 39 % en 2011. Ceci contredit certaines interprétations de l'« indice de vitalité linguistique », un instrument trop rudimentaire pour mesurer adéquatement la force relative contemporaine du français et de l'anglais.

Ce succès, évalué à partir des recensements, s'observe aussi dans le fichier des naissances du Québec. De plus en plus de femmes allophones parlant le français à la maison ajoutent chaque année leurs nouveau-nés à tous ceux qui seront élevés en français. Ainsi, la majorité d'expression française se diversifie davantage. Toutefois, nous avons montré que cet apport demeure insuffisant du fait de la faible fécondité québécoise qui perdure depuis plus de quatre décennies.

La hausse de la fécondité au cours des années 2000 à 2008 inclusivement a été soulignée à bon droit. Elle a eu pour effet de repousser à plus tard le moment où, selon les projections démographiques de l'ISQ, la population du Québec cessera de croître. Bien que certains aient vu un renversement de tendances, la pérennité du Québec dans son ensemble, comme celle de sa majorité francophone, n'est pas assurée.

En somme, la politique linguistique, malgré ses succès, ne saurait remplacer toutes autres politiques contribuant à ces pérennités tant souhaitées. C'est le cas de la politique de francisation des immigrants adultes, laquelle tarde à trouver une rigoureuse application pratique et concrète. Bien que la loi promette depuis 10 ans d'enseigner le français à ceux qui ne le connaissent pas dès leur arrivée au Québec, de nouvelles classes ne sont formées que quatre fois par année seulement. Absente de la loi 101, la francisation des immigrants adultes devrait être confiée à une agence dont ce serait la seule responsabilité.

S'il en va ainsi de l'avenir du Québec, il en va tout autant pour l'île de Montréal où l'immigration internationale est toujours très fortement concentrée (7 immigrants sur 10). Pour intégrer à Montréal une immigration plus importante que le nombre annuel de nouveau-nés, il faut une

---

31. Outre la francisation des immigrants adultes, cette politique comprend, entre autres, la régionalisation, l'interculturalisme, l'inclusion et tous les types d'intégration (économique, sociale, etc.).



masse critique suffisante de résidents d'expression française. Or, la population d'accueil de langue française s'effrite, notamment par migrations vers les banlieues.

C'est dans un tel contexte que l'analyse du sociologue fransaskois Raymond Breton prend toute sa signification : par effet domino, la concentration des immigrants à Montréal accentue les mouvements migratoires des francophones de l'île dans la couronne métropolitaine. Or, phénomène normal à travers le monde, l'étalement de la population francophone en banlieue n'a entraîné avec lui dans les années 1980, que des allophones qui avaient fait du français la langue de leurs foyers.

## BIBLIOGRAPHIE

- ASSOCIATION DES DÉMOGRAPHES DU QUÉBEC. 1977. *Dossier linguistique. Un aperçu des débats sur la loi 101*, décembre, 205 p.
- BALTHAZAR, L. 2012. « Promotion de la langue française — Stratégie incitative plutôt que coercitive », *Le Devoir*, 8 septembre.
- BOUCHARD-COULOMBE, C. 2011. « La transmission de la langue maternelle aux enfants : le cas des couples linguistiquement exogames au Québec », *Cahiers québécois de démographie*, 40, 1 : 87-111.
- BRETON, R. 1994. « L'appartenance progressive à une société : perspectives sur l'intégration socioculturelle des immigrants », dans Gouvernement du Québec, *Actes du Séminaire sur les Indicateurs d'intégration des Immigrants*, Montréal, Ministère des Affaires internationales, de l'Immigration et des Communautés culturelles : 239-257.
- CASTONGUAY, C. 1976. « Les transferts linguistiques au foyer », *Recherches sociographiques*, 17, 3 : 341-351.
- CASTONGUAY, C. 2008. *Avantage à l'anglais ! Dynamique actuelle des langues au Québec*, Montréal, Les éditions du renouveau québécois, 151 p.
- CASTONGUAY, C. 2012. « Défense et illustration de l'indice de vitalité des langues », *L'Action nationale*, mars : 53-76.
- CHARBONNEAU, H. et R. MAHEU. 1973. *Les aspects démographiques de la question linguistique*, Québec, Commission d'enquête sur la situation de la langue française et sur les droits linguistiques au Québec, L'Éditeur officiel, 440 p.
- COMMISSION NATIONALE D'ÉTUDE SUR L'ASSIMILATION. 1992. *L'avenir devant nous : la jeunesse, le problème de l'assimilation et le développement des communautés canadiennes-françaises*, Ottawa, Fédération des jeunes Canadiens français, 161 p.
- CORBEIL, J.-C. 2007. *L'embaras des langues. Origine, conception et évolution de la politique linguistique québécoise*, Montréal, Québec Amérique, 548 p.
- CUSSON, N. 2012. « Montréal, un problème qu'on ne veut pas voir », *Le Devoir*, 12 septembre.
- DEGLISE, F. 2015. « L'échec de la régionalisation de l'immigration », *Le Devoir*, 22 et 23 août.
- DUCHESNE, L. 1974. *La situation des langues dans les écoles du Québec et de ses régions administratives (1969-70 à 1972-73)*. Gouvernement du Québec, Ministère de l'Éducation, 130 p.
- DUCHESNE, L. 1980. « Quelques données démographiques sur un Québec aussi français que l'Ontario est anglais », dans M. Amyot (éd.), *La situation démolinguistique au Québec et la Charte de la langue française*, Québec, Conseil de la langue française : 41-50.

- DUFOUR, C. 2008. *Les Québécois et l'anglais. Le retour du mouton*. Montréal, Les Éditeurs réunis, 149 p.
- DUTRISAC, R. 2012. « Nouveaux arrivants - Fini l'accès continu aux cours de francisation », *Le Devoir*, 16 avril.
- GIRARD, C. 2014. « Les naissances et les décès au Québec et dans les régions en 2013 », Institut de la statistique du Québec, *Coup d'œil sociodémographique*, mai, 32 : 9.
- HAROUN, T. 2013. « L'avenir du français à Montréal est une priorité », *Le Devoir*, 9 mars.
- HELLY, D. 2002. « La question linguistique et le statut des allophones et des anglophones au Québec », *Revue d'aménagement linguistique*, hors série : 37-50.
- HENRIPIN, J. 2004. *Pour une politique de population*, Montréal, Les éditions Varia, 124 p.
- ISQ 2003. *Perspectives démographiques, Québec et régions, 2001-2051*, Québec.
- ISQ 2007. « Naissances selon la langue maternelle et la langue d'usage de la mère, Québec, 2001-2006 », [En ligne]. [http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/demographie/naisn\\_deces/naissance/412.htm](http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/demographie/naisn_deces/naissance/412.htm) (page consultée le 27 août 2007).
- ISQ 2009. *Perspectives démographiques du Québec et des régions, 2006-2056*, Québec.
- ISQ 2014. *Perspectives démographiques du Québec et des régions, 2011-2061. Édition 2014*, Québec.
- ISQ 2015a. « Taux de fécondité selon le groupe d'âge de la mère, indice synthétique de fécondité et âge moyen à la maternité, Québec, 1951-2014 », [En ligne]. <http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/population-demographie/naissance-fecondite/402.htm> (page consultée le 14 août 2015).
- ISQ 2015b. « Immigrants selon la connaissance du français et de l'anglais, Québec, 1980-2014 », [En ligne]. <http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/population-demographie/migration/internationales-interprovinciales/607.htm> (page consultée le 20 août 2015).
- ISQ 2015c. « Migrations internationales et interprovinciales, Québec et régions administratives [1996-97 à 2013-14] », [En ligne]. [http://www.bdso.gouv.qc.ca/pls/ken/Ken213\\_Afich\\_Tabl.page\\_tabl?p\\_iden\\_tran=REPERYTW7D2897503952011Go3bP&p\\_lang=1&P\\_M\\_O=ISQ&P\\_ID\\_SECTR=498&P\\_ID\\_RAPRT=709](http://www.bdso.gouv.qc.ca/pls/ken/Ken213_Afich_Tabl.page_tabl?p_iden_tran=REPERYTW7D2897503952011Go3bP&p_lang=1&P_M_O=ISQ&P_ID_SECTR=498&P_ID_RAPRT=709) (page consultée le 22 août 2015).
- ISQ 2015d. « Naissances selon la langue maternelle et la langue d'usage de la mère, Québec, 2009-2014 », [En ligne]. [http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/demographie/naisn\\_deces/naissance/412.htm](http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/demographie/naisn_deces/naissance/412.htm) (page consultée le 31 juillet 2015).
- LAURIN, C. 1977. *Le français, langue du Québec*, Montréal, Éditions du Jour, 214 p.
- LE DEVOIR. 2003. « Recensement 2001. Québécois d'origine ethnique canadienne », 22 janvier.
- LEVINE, M. V. 1997. *La reconquête de Montréal*, Montréal, vlb-Éditeur, 408 p.
- LONGPRÉ, T. 2013. *Québec cherche Québécois pour relation à long terme et plus. Comprendre les enjeux de l'immigration*, Montréal, Stanké, 200 p.
- LRQ. 1977. *Charte de la langue française*. Gouvernement du Québec, Éditeur officiel, ch. 11, [En ligne]. [http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=2&file=/C\\_11/C11.html](http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=2&file=/C_11/C11.html) (page consultée le 9 janvier 2015).
- LRQ. 2005. *Loi sur le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles*. Gouvernement du Québec, Éditeur officiel, ch. M-16.1, [En ligne]. [http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=2&file=/M\\_16\\_1/M16\\_1.html](http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=2&file=/M_16_1/M16_1.html) (page consultée le 22 août 2015).
- MICONE, M. 1995. « Pour en finir avec les jérémiades des allophones », *Le Devoir*, 4 décembre.

- PAILLÉ, M. 1985. *Contribution à la démolinguistique du Québec*, Québec, Conseil de la langue française, 246 p.
- PAILLÉ, M. 1989. *Nouvelles tendances démolinguistiques dans l'île de Montréal, 1981-1996*, Québec, Conseil de la langue française, xvii-173 p.
- PAILLÉ, M. 1996. « Pour en finir avec les 'pure laine'. Les démographes n'ont que faire d'une population francophone restreinte aux seuls Québécois de souche », *Le Devoir*, 5 janvier.
- PAILLÉ, M. 1998a. « Diversité de la population québécoise dont la langue d'usage est le français », dans M. SARRA-BOURNET (dir.), *Le pays de tous les Québécois. Diversité culturelle et souveraineté*, Montréal, VLB éditeur : 87-98.
- PAILLÉ, M. 1998b. « La population québécoise francophone : un constat de diversité », *Revue de l'Institut de recherche et de formation interculturelles de Québec*, IV, 1 : 71-80.
- PAILLÉ, M. 1999. *Migrations interrégionales des groupes linguistiques au Québec*, Québec, Conseil de la langue française, xx-182 p.
- PAILLÉ, M. 2003a. « Les langues officielles du Canada dans les provinces de Québec et d'Ontario : une comparaison démographique », dans M. A. MORRIS (dir.), *Les politiques linguistiques canadiennes : approches comparées*, Paris, L'Harmattan : 111-152.
- PAILLÉ, M. 2003b. « Démolinguistique 101 : Pertinence et légitimité de la démographie dans le domaine linguistique », *L'Action nationale*, XCIII, 7 : 170-204.
- PAILLÉ, M. 2004. « Langue, vie publique et vie privée ». *Le Devoir*, 3 décembre.
- PAILLÉ M. 2007. « Le Devoir de philo : Max Weber et la majorité francophone. Le sociologue trouverait curieux que, 30 ans après l'adoption de la loi 101, on se satisfasse d'une francisation se limitant au domaine public », *Le Devoir*, 3 et 4 novembre.
- PAILLÉ, M. 2008a. « Un progrès continu », *La Presse*, 29 février.
- PAILLÉ, M. 2008b. « Pour une 'Agence de la francisation' », *La Presse*, 17 mars.
- PAILLÉ, M. 2008c. *Les réponses multiples aux questions sur les langues maternelles et d'usage dans la population québécoise, d'après les recensements canadiens de 1981 à 2001. Analyse critique de la « répartition égale » des réponses multiples*, Office québécois de la langue française, Langues et sociétés, n° 44, 104 p.
- PAILLÉ, M. 2009. « Les cigognes annoncent-elles la pérennité du Québec? », *Le Devoir*, 21 juillet.
- PAILLÉ, M. 2010. « Canada's Official Languages In the Provinces of Québec and Ontario : A Demographic Comparison », dans M. A. MORRIS (dir.), *Canadian Language Policies in Comparative Perspective*, Montréal et Kingston, McGill-Queen's University Press : 297-325.
- PAILLÉ, M. 2011a. *Les caractéristiques linguistiques de la population du Québec : profil et tendances 1996-2006*, Office québécois de la langue française, 124 p.
- PAILLÉ, M. 2011b. « Un examen critique : Vitalité du français et de l'anglais au Québec », *L'Action nationale*, octobre : 36-44.
- PAILLÉ M. 2012a. « Deux faces cachées de la vitalité du français et de l'anglais au Québec », *L'Action nationale*, décembre : 39-49.
- PAILLÉ, M. 2012b. « Immigration : Recherche francisation désespérément », *Le Devoir*, 25 avril.
- PAILLÉ, M. 2012c. « L'effet domino de l'immigration à Montréal », *Le Devoir*, 9 octobre.
- PAILLÉ, M. 2013a. « Ce que je dois à Jacques Henripin, doyen de la démographie au Québec (1926-2013) », *Huffington Post Québec*, 18 septembre. [En ligne]. [http://quebec.huffingtonpost.ca/michel-paille/jacques-henripin-hommage\\_b\\_3940620.html](http://quebec.huffingtonpost.ca/michel-paille/jacques-henripin-hommage_b_3940620.html) (page consultée le 28 juillet 2015).

- PAILLÉ, M. 2013b. « Question d'éthique : peut-on soutenir la cause du français au mépris de la science ? », *Huffington Post Québec*, 23 mai. [En ligne]. [http://quebec.huffingtonpost.ca/michel-paille/question-ethique-francais-demographie-quebec\\_b\\_3299489.html](http://quebec.huffingtonpost.ca/michel-paille/question-ethique-francais-demographie-quebec_b_3299489.html) (page consultée le 10 janvier 2015).
- PANTAL, M.-A. 2011. *L'immigration : L'Accord Canada-Québec*, Ottawa, Service d'information et de recherche parlementaires. [En ligne]. <http://www.parl.gc.ca/Content/LOP/ResearchPublications/2011-89-f.pdf> (page consultée le 28 août 2015).
- PAQUIN, G. 2011. « La vitalité de la langue française sur l'île de Montréal », *L'Action nationale*, mars : 48-57.
- QUÉBEC. 2013. « Projet de loi n°14 : Loi modifiant la Charte de la langue française, la Charte des droits et libertés de la personne et d'autres dispositions législatives ». Assemblée nationale du Québec, Commission de la Culture et de l'Éducation, [En ligne]. <http://www.assnat.qc.ca/fr/travaux-parlementaires/projets-loi/projet-loi-14-40-1.html> (page consultée le 10 janvier 2015).
- QUÉBEC. 2015a. « Apprendre le français au Québec, Cours intensifs à temps complet, Durée, horaire et calendrier ». [En ligne]. <http://www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/fr/langue-francaise/apprendre-quebec/temps-complet/duree-horaire.html> (page consultée le 31 août 2015).
- QUÉBEC. 2015b. *Plan d'immigration du Québec 2015*. Québec, Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion, 14 p. [En ligne]. [http://www.midi.gouv.qc.ca/publications/fr/planification/Plan\\_immigration\\_2015.pdf](http://www.midi.gouv.qc.ca/publications/fr/planification/Plan_immigration_2015.pdf) (page consultée le 20 août 2015).
- ROY, J.-P. et M. BRETON. 2013. *La langue à terre*, Montréal, Les films du Cheval de Trois, 60 minutes.
- STATISTIQUE CANADA. 2006. *Recensement de la population de 2006*, Produit no 97-555-XCB2006028 au catalogue.
- STATISTIQUE CANADA. 2011. *Recensement de la population de 2011*, Produit no 98-314-XCB2011028 au catalogue.
- STATISTIQUE CANADA. 2015. Enquête nationale auprès des ménages. Rapport technique sur l'échantillonnage et la pondération, mise à jour du 24 mars, n° 99-002-X au catalogue, [En ligne]. <http://www12.statcan.gc.ca/nhs-enm/2011/ref/reports-rapports/sw-ep/index-fra.cfm> (Page consultée le 27 juillet 2015).
- TERMOTE, M. 2011. *Perspectives démolinguistiques du Québec et de la région de Montréal (2006-2056)*, Québec, Office québécois de la langue française, 198 p.
- TERMOTE, M. et D. GAUVREAU. 1994. *La situation démolinguistique au Québec*. Québec, Conseil de la langue française, xxi-292 p.
- VELTMAN, C. 2008. « De bonnes nouvelles », *La Presse*, 11 février.